

8 projets sont retenus pour l'AAP "Dispositifs territoriaux pour l'orientation vers les études supérieures"

6-8 minutes

Huit projets sont lauréats de la 1^{re} vague de l'AAP "Dispositifs territoriaux pour l'orientation vers les études supérieures" de l'action "Territoires d'innovation pédagogique" du PIA 3. Ils sont rendus publics le 7 mai 2019 par le [MENJ](#), le [MESRI](#), le [SGPI](#).
Objectif : "Soutenir, dans les territoires, la constitution de véritables écosystèmes de l'orientation permettant d'accompagner l'entrée dans l'enseignement supérieur en éclairant les lycéens, futurs étudiants, quant au contenu et aux attendus de l'ensemble des formations proposées". Ils reçoivent "environ 37 M€" sur 70 M€ dédiés à cet AAP.



22 dossiers de candidatures déposés, 14 porteurs de projets auditionnés, 8 projets lauréats qui reçoivent "un cofinancement total maximum d'environ 37 M€" de dotation décennale : ce sont les résultats de la 1^{re} vague de l'AAP "Dispositifs territoriaux pour l'orientation vers les études supérieures" de l'action "Territoires d'innovation pédagogique" du PIA 3 (cf. encadré), rendus publics le 7 mai 2019 par un communiqué commun du [MENJ](#), du [MESRI](#) et

du SGPI. Une seconde vague de sélection, dotée d'un budget "d'environ 33 M€, sera prochainement lancée".

Cet appel à projets, qui "s'articule avec la réforme de l'accès au premier cycle des études supérieures", vise à "soutenir, dans les territoires, la constitution de véritables écosystèmes de l'orientation permettant d'accompagner l'entrée dans l'enseignement supérieur en éclairant les lycéens, futurs étudiants, quant au contenu et aux attendus de l'ensemble des formations proposées au sein de leurs territoires de proximité ", indique le communiqué. Ces dispositifs "fédèrent, dans des territoires identifiés et autour d'un projet commun, l'ensemble des acteurs de l'enseignement scolaire, de l'enseignement supérieur, de l'emploi, de l'information et du conseil en orientation".

Les lauréats de cet appel à projets ont été sélectionnés par "un comité indépendant" présidé par Frédéric Dardel, président de l'université Paris-Descartes, et co-présidé par William Marois, recteur de l'académie de Nantes. La Banque des territoires, opérateur de l'action "Territoires d'innovation pédagogique", "a enrichi ces travaux de son expertise, notamment dans les domaines du montage de projets et du secteur de la Edtech".

la liste des 8 projets lauréats

- **"Lyli Paris Seine"**, porté par la Comue Université Paris-Seine, avec l'université de La Réunion, une collectivité territoriale, deux GIP, une CCI, deux centres d'information, une école et trois associations. Régions concernées : Île-de-France, La Réunion. Académies concernées : Versailles et La Réunion.
- **"À vous le Sup"**, porté par l'université de Lille, avec une collectivité territoriale, un CMQ, deux associations et l'IEP de Lille. Région concernée : Hauts-de-France. Académie concernée : Lille.
- **"Noria"**, porté par l'université de Strasbourg, avec une université, une école et une association. Région concernée : Grand-Est. Académie concernée : Strasbourg.
- **"Ailes"**, porté par l'université de Reims Champagne-Ardenne, avec deux universités, deux rectorats, 12 collectivités territoriales, un campus des métiers et qualifications, un opérateur public, trois pôles de compétitivité et technopole, trois associations, deux organisations professionnelles et trois acteurs de la formation.

Région concernée : Grand-Est. Académies concernées : Nancy-Metz et Reims.

- **"Acorda"**, porté par l'Université fFédérale Toulouse Midi-Pyrénées, avec 4 universités, 5 écoles, un laboratoire de recherche, une entreprise, une collectivité territoriale, un GIP, une association et un réseau de parents d'élèves. Région concernée : Occitanie. Académie concernée : Toulouse.
- **"Brio"**, porté par l'université de Rennes, avec trois universités, une académie, une collectivité territoriale et une entreprise. Région concernée : Bretagne. Académie concernée : Rennes.
- **"Acces"**, porté par l'université de Bordeaux, avec deux universités, trois opérateurs publics, le réseau French Tech, une association et une CCI. Région concernée : Nouvelle-Aquitaine. Académie concernée : Bordeaux.
- **"Étoile"**, porté par l'université d'Angers, avec deux universités, le rectorat, une collectivité territoriale et un acteur de la formation ([lire sur AEF info](#)). Région concernée : Pays de la Loire. Académie concernée : Nantes.

l'action "Territoires d'innovation pédagogique"

Cet AAP "Dispositifs territoriaux pour l'orientation vers les études supérieures", lancé en avril 2018 ([lire sur AEF info](#)), s'inscrit dans l'un des trois volets de l'action "[Territoires d'innovation pédagogique](#)" intitulé "[Préparation à l'entrée dans l'enseignement supérieur](#)" et doté de 80 millions d'euros. Ce volet comprend aussi un autre AAP sur le thème "Mooc et solutions numériques pour l'orientation vers les études supérieures", dont les lauréats (1re vague) viennent d'être rendus publics ([lire sur AEF info](#)).

Les [deux autres volets](#) de l'action "Territoires d'innovation pédagogique" sont les "Pôles pilotes de formation des enseignants et de recherche pour l'éducation" et "Campus des métiers et des qualifications" ([lire sur AEF info](#)).

Cette action "Territoires d'innovation pédagogique" s'inscrit elle-même dans le programme 421 ("Soutien des progrès de l'enseignement et de la recherche") de la mission "Investissements d'avenir".

Dépêche n° 605455



4 min de lecture

Par

[Catherine Buyck](#) Publiée le 13/05/2019 à 16h56

AAPappel à projets

PIAprogramme d'investissements d'avenir

MENJMinistère de l'Education nationale et de la Jeunesse

MESRlministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse

SGPISecrétariat général pour l'investissement

ComueCommunauté d'universités et établissements

GIPGroupement d'intérêt public

CCIchambre de commerce et d'industrie

CMQcampus des métiers et des qualifications

IEPIstitut d'études politiques